



Créteil, le 6 mai 2009

Monsieur le Sénateur-Maire

Suite à notre rencontre du 10 avril dernier, et ainsi qu'il en a été convenu, je vous confirme qu'il n'est absolument pas envisagé de diminuer notre présence postale sur la commune de Fontenay sous bois et notamment sur le bureau de poste Joffre.

Pour cet établissement, nous avons en effet renouvelé le bail des locaux que nous occupons, acceptant par ailleurs une forte augmentation de celui-ci. D'autre part, nous envisageons quelques travaux sur ce bureau, afin d'améliorer la sûreté des agents y travaillant et la qualité de l'accueil de nos clients.

Concernant les fermetures intempestives qu'a connu le bureau de Fontenay sous Bois Joffre en fin d'année 2008 et, celles-ci ont été le résultat, comme je vous l'ai précisé, de difficultés techniques d'organisation. J'ai parfaitement conscience de la gêne et de l'inquiétude qu'elles ont suscité auprès des habitants.

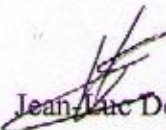
C'est pourquoi j'ai pris l'engagement, lors de notre rencontre, que de telles fermetures intempestives devaient appartenir au passé et que j'y veillerai personnellement.

Vous avez d'ailleurs pu constater, avec 3 semaines de recul, le fonctionnement normal de cet établissement. Tous vos administrés fréquentant ce bureau le trouveront donc ouvert selon les horaires définis.

Les modifications qui seront éventuellement apportées pour la période estivale seront celles qui traditionnellement s'appliquaient.

En vous remerciant pour l'attention que vous portez à l'activité de l'Enseigne La Poste à Fontenay sous Bois, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement


Jean-Luc Delpierre

Jean-Luc DELPIERRE
Directeur Territorial
de l'Enseigne La Poste
du Val de Marne